

Que vos pétitionnaires croient fermement que l'extension et l'amélioration du Havre de Montréal sont un pas important pour parvenir à cet objet, et qu'en conséquence ils prient instamment votre Honorable Chambre d'y porter votre considération. Ils voient avec alarme le présent aspect des affaires, à moins que des moyens énergiques ne soient pris pour empêcher le vaste commerce de l'Ouest, qu'une politique éclairée assurerait en grande partie aux canaux Canadiens, de prendre la route des canaux et des chemins de fer Américains. Pour obtenir ce dernier objet on fait des efforts puissants pour l'agrandissement des canaux existants, la construction de nouveaux travaux et pour la réduction des péages.

Le succès qu'ont obtenu nos rivaux Américains dans ces objets, en conséquence de l'apathie et de l'indifférence de notre peuple, sera démontré par l'état suivant du mouvement des produits de l'Ouest en 1857—la farine réduite à son équivalent en grains:—

Reçu aux ports Américains sur les Lacs, minots,.....	48,391,055
Montréal	4,509,244

Vos Pétitionnaires appellent instamment votre plus sérieuse attention sur le fait démontré par les chiffres précédents, que, pendant que nous possédons le débouché naturel vers l'Océan, et pendant que nous nous vantons d'avoir une position sans rivale pour la distribution des produits aux grandes populations de consommateurs des Etats de l'Est, les neuf-dixièmes du Commerce des produits de l'intérieur passent par la voie des Etats Unis. Vos pétitionnaires n'ignorent pas que des efforts puissants se font actuellement par des personnes de cette ville en opposition à la passation du Bill en question. Vos pétitionnaires ont donné pleine considération à tous les arguments et à la pétition présentée, et ils ne peuvent trouver aucune raison pour changer leurs vues et leurs opinions établies depuis longtemps, ainsi qu'elles sont maintenant exprimées sur ce sujet, ou pour ôter aux Commissaires le pouvoir dont ils ont besoin. La pétition en question accuse les Commissaires de négliger les améliorations du Havre actuel. Vos pétitionnaires, au contraire, savent que des efforts continus dans cette direction ont été faits par les Commissaires et avec les résultats les plus satisfaisants. Il est, toutefois, évident à ceux qui connaissent pratiquement le sujet, que quelque extension ou amélioration que l'on puisse faire au site du Havre actuel, l'on n'y pourra jamais accommoder le commerce étranger et de transit que nous voulons y attirer. La compétition avec les grands dépôts du commerce Américain, nécessite la construction de bassins intérieurs, avec des hangars et des élévateurs permanents et toutes les machines modernes pour manier avec économie les effets et marchandises. On ne peut se procurer de telles facilités dans le site du Havre actuel qui est exposé à une destruction périodique par la glace, et l'espace disponible en face de la cité ne pourrait être préparé sur une grande échelle pour les gros navires, sans des frais énormes, et il faudrait de plus construire des bassins (docks); et le nombre toujours augmentant de vaisseaux d'un léger tirage qui fréquentent le port, occuperont avec beaucoup plus d'avantage les quais actuels sans qu'il soit nécessaire de faire de grands déboursés pour les accommoder.

Quant à la question du site pour les nouveaux bassins (docks) sur laquelle il existe quelque différence d'opinion, vos pétitionnaires croient que les Commissaires du Havre ont, comme eux mêmes, seulement le désir de faire choix de la localité qui sera jugée la meilleure par des autorités compétentes, sans égard à aucune autre considération; et comme des recherches, des investigations et des conférences se font actuellement sur le sujet, vos pétitionnaires considèrent que la clause du bill qui laisse la décision intérieure à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil devrait pleinement satisfaire tout le monde.